



150^e anniversaire
de la Société médicale
de Genève

Extrait de la Revue médicale N° 2 - Février 1974



Les 150 ans de la Société médicale de Genève

INTRODUCTION

C'est au mois de juin 1973 que la Société médicale de Genève a fêté le 150^e anniversaire de sa création. A l'instar de la commémoration du 125^e anniversaire célébré en 1948, ce jubilé devait être marqué non seulement sur le plan universitaire, mais également sur le plan historique et amical. Aussi un comité d'organisation, présidé par le professeur E. MARTIN, en avait-il préparé depuis de nombreux mois les diverses manifestations.

La première de celles-ci eut lieu le jeudi 14 juin. Ce fut l'inauguration au Musée d'histoire des sciences d'une exposition commémorative préparée avec tout le talent et l'érudition de son directeur, le professeur M. CRAMER. Cette exposition, qui a été ouverte au public durant tout l'été, réunissait de nombreux documents, manuscrits et appareils illustrant à la fois les origines de notre société, son développement, son histoire et même sa petite histoire. Dans de nombreuses vitrines, des instruments, des portraits, des mémoires, des caricatures et maints autres objets rappelaient les contributions de plusieurs de nos illustres confrères à l'avancement des sciences médicales; d'autres évoquaient chez beaucoup d'entre nous des souvenirs récents ou plus anciens. Cette rétrospective, qui a également permis à beaucoup de nos membres de découvrir ce musée d'histoire des sciences de Genève, a remporté un très sympathique succès. Une réception au restaurant de la Perle-du-Lac termina agréablement cette première journée.

Le jeudi suivant, 21 juin, une séance solennelle de commémoration réunit le matin à l'aula de l'université les membres de la Société médicale et ses invités. Après une allocution du professeur W. TAILLARD, président en exercice de la Société médicale, le professeur RENOLD, vice-recteur de l'université, apporta les vœux de notre Alma mater, puis le professeur E. MARTIN, dans une brillante synthèse, évoqua les personnalités et les événements les plus marquants qui illustrèrent ces 25 dernières années. Cinq diplômés de membre d'honneur, le Prix de la Société médicale et cinq

médailles marquant 50 ans d'appartenance à notre société furent remis avec les commentaires d'usage. La séance à l'université se termina par une remarquable conférence de M^{lle} J. HERSCH, professeur de philosophie à la Faculté des lettres, qui captiva l'attention de l'assistance par des considérations aussi profondes qu'originales sur le thème « Le philosophe devant le progrès de la science médicale », et c'est au Grand-Théâtre que prit fin cette matinée, où le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de la Ville de Genève recevaient la Société médicale.

Enfin, dès 18 heures et jusque tard dans la soirée, les membres de la société, leurs épouses et leurs amis se retrouvèrent à Vandœuvres, où le docteur et M^{me} Th. MORTU nous accueillirent dans leur belle propriété de Chougny, autour d'un splendide buffet où chacun put retrouver dans une atmosphère bien agréable les agapes d'antan.

D^r Roger MAYER

Pourquoi une Société médicale ?

PAR

WILLY TAILLARD ¹

Dix ans après la proclamation de la Restauration genevoise, le 26 décembre 1823, en plein dans les 27 années dites de bonheur de la République, 6 parmi les 26 praticiens qui soignent les 25 000 Genevois vivant dans leur cité encore enclose de ses murs formaient le premier noyau de ce qui devait devenir la très honorable assemblée dont nous fêtons aujourd'hui le 150^e anniversaire. C'était Jean-François COINDET qui proposa le traitement du goitre par l'iode, son fils Charles, un psychiatre, Louis BENIT, maire de Lancy, Pierre DUFRESNE, un homéopathe, Théodore HERPIN, médecin de TÖPFFER, et Louis-Apollonie MONTFALCON, ancien chirurgien des armées de Napoléon.

Durant 50 ans, ces membres se réunissent tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, souvent autour d'une table bien garnie, trouvant ainsi le moyen d'échanger leurs expériences, de parler métier, de s'informer de l'évolution de leur art, de coordonner leur activité, bref, de se recycler, comme l'on dirait aujourd'hui. Puis, notre sœur cadette la Faculté de médecine est créée en 1873 et inaugurée en 1876. Elle prend en charge non seulement l'enseignement de la médecine, mais aussi sa « fabrication », participant très activement à toute une série de découvertes illustrées par les noms de BROWN-SÉQUARD, de SCHIFF, de FOL, de D'ESPINE, de REVERDIN, pour ne citer que quelques anciens précurseurs de toute une pléiade de savants qui, non seulement ont cherché, mais ont aussi trouvé!

Puis, les associations professionnelles apparaissent, prenant en charge les problèmes posés par la déontologie, la pratique du métier, les liens avec les autorités, bref, toute l'intendance de la médecine en même temps que se définissent des spécialités de plus en plus nombreuses groupant leurs praticiens en des sociétés nationales particulières.

¹ Président de la Société médicale de Genève.

La Faculté de médecine, des groupes de recherche, les sociétés de spécialistes, une fédération de praticiens gèrent la recherche, l'enseignement pré- et postgraduate, comme l'on dit aujourd'hui en français, l'évaluation du savoir, le recensement des connaissances que l'on met en ordinateur et contrôlent la qualité et l'efficacité de la pratique de la médecine. Les tâches que se donnait notre Société médicale de 1823 sont assumées aujourd'hui par tant d'organismes compétents qu'en ce jour anniversaire et devant les transformations si spectaculaires de notre métier durant ces 25 dernières années, nous nous demandons bien humblement si nous servons encore à quelque chose.

Sommes-nous réunis pour fêter en famille une aïeule à qui nos autorités peuvent offrir un fauteuil de cent-cinquantenaire dans lequel il ne lui reste qu'à prendre un repos bien mérité en attendant sa fin, entourée certes de l'affection et de l'estime de tous ses proches, mais dont l'héritage est déjà totalement partagé?

Ne nous reste-t-il qu'à édifier le mémorial de nos illustres prédécesseurs et à fermer un livre d'histoire après en avoir écrit une conclusion aussi brillante que possible?

Je me sens fort bien entouré ce matin pour donner une réponse négative à ce genre de questions.

La médecine moderne doit se faire et s'enseigner dans les laboratoires des facultés, dans des services hospitaliers de plus en plus spécialisés et par des hommes que leur tâche oblige à concentrer leur intérêt et leurs compétences à une partie de plus en plus ténue de la personne humaine. Certains d'entre eux risquent même de répondre bientôt à cette définition du spécialiste que donnent les humoristes: Un homme qui sait tout sur rien! Il existe cependant encore et fort heureusement dans le genre *Homo medicus* une espèce indispensable, celle même qui seule pourra porter encore le titre de médecin, je veux parler du généraliste, de celui qui peut, qui doit considérer le malade dans son tout, ne se préoccupant pas seulement d'un cœur, d'un rein, d'un os, d'un œil, d'un nourrisson ou d'un vieillard. Ce médecin qui soigne, ce médecin qui prend en charge un malade et non pas seulement une maladie, mais qui, emporté par le courant de plus en plus rapide de l'évolution des sciences et des techniques modernes, cherche parfois anxieusement avec qui partager son inquiétude.

Après avoir fait la médecine, après l'avoir enseignée, il faut en effet la pratiquer. Il faut acquérir ce que Claude BERNARD appelle si joliment le « tact médical », c'est-à-dire « cette observation compréhensive faite sans

s'en douter, cette appréciation de certains caractères d'ensemble qu'on ne saurait préciser pas plus que le paysan qui reconnaît un chêne n'en donne tous les caractères botaniques ». Cela ne s'apprend ni ne se fait dans les laboratoires et souvent bien incomplètement à l'hôpital. Où donc trouver ce supplément de sagesse, corollaire et complément indispensable du progrès de la connaissance et de la puissance des sciences médicales? Comment passer constamment de la médecine qui se crée, qui modifie ses moyens, ses techniques, ses bases mêmes à une vitesse vertigineuse à l'action quotidienne du praticien?

Certes les contacts sont nombreux et fructueux entre ceux qui étudient et ceux qui soignent: congrès, colloques, tables rondes, séminaires, cours de perfectionnement, leçons inaugurales, périodiques de mise au point présentent les derniers-nés de la science et de la clinique, mais il faut en plus un langage d'échange entre les centres qui enseignent et le médecin qui applique. L'absence de ce langage, de ce contact mène à une qualité souvent de plus en plus médiocre de la médecine offerte au malade, aux inégalités parfois effrayantes dont souffrent certains pays malgré la perfection de leur équipement socio-hospitalier.

Le médecin praticien, cet homme qui, comme le définit Jean HAMBURGER, doit seul et solitaire débiter des morceaux choisis de la connaissance médicale, devient le modérateur combien essentiel des aspects purement scientifiques de la médecine, le défenseur du malade contre les excès de la technique; et plus les moyens de guérir sont puissants, plus les difficultés de la décision augmentent.

Bien finie la période où le médecin était surtout un observateur de l'évolution de la maladie et où la thérapeutique ne restait que trop souvent symbolique ou alors, lorsqu'elle était efficace, tombait dans l'acte héroïque d'une chirurgie où le malade jouait son va-tout. La thérapeutique moderne est devenue d'une efficacité presque parfaite, c'est dire aussi particulièrement dangereuse, capable de modifier la personnalité du malade dans ses domaines les plus intimes, dans son intégrité physique ou psychique. Aussi, le médecin qui se charge d'un malade devient non seulement le responsable de sa santé, mais l'avocat de toute sa personne, devant parfois même la défendre contre la médecine!, contre un certain acharnement diagnostique ou thérapeutique, conséquences difficilement évitables de progrès trop enthousiasmants.

L'Université, l'hôpital enseignent la science médicale de mieux en mieux. Les sociétés de spécialistes assument le haut niveau de la mise en pratique de cette science dans le domaine de leurs compétences. Les

associations professionnelles gèrent la pratique du métier. Une société médicale reste le lieu où médecins de tous genres, de toutes compétences, remettent constamment en question les problèmes qui font toute la différence entre la science et l'art médical, ce derniers s'appliquant encore à la personne humaine dans son tout.

« Quelle belle fonction à assumer que celle d'inquisiteur » écrit ALAIN. Je souhaiterais donc aujourd'hui que notre Société médicale, dont nos prédécesseurs nous ont donné depuis 150 ans tant d'exemples efficaces de cette inquiétude créatrice, reste ce forum d'intelligence et de bonne volonté collective essayant constamment de prendre la juste mesure entre les risques et l'efficacité, entre la puissance et la fragilité de notre art.

Adresse de l'auteur :

Hôpital cantonal, 1211 Genève.

Allocution du Professeur A. E. Renold

vice-recteur de l'Université

Monsieur le Président

Membres, amis et invités de la Société médicale,

Si c'est à moi, Genevois d'origine très récente, qu'échoit l'honneur de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'Université de Genève, heureuse de vous accueillir pour commémorer les 150 ans de l'existence de la Société médicale, c'est parce que notre regretté recteur et ami, Charles ROUILLER, n'est hélas plus des nôtres. Je sais qu'il se réjouissait de vous souhaiter la bienvenue, et connaissant parfaitement l'histoire de Genève et de ses institutions, il aurait su trouver les mots directs et empreints de cette vue très large et ouverte sur le monde qui était la sienne et qui lui permettait en de telles occasions d'exprimer l'essentiel et le meilleur en quelques phrases. La perte infligée à l'Université par sa disparition est et sera très lourde. Vous rappeler également l'importance des liens forgés par lui entre la médecine représentée par la Société médicale et notre *Alma Mater* genevoise est certainement superflu ; il sera difficile de remplacer cette contribution de Charles Rouiller, comme tant d'autres liens chaleureux, amicaux et humains, qu'il avait forgés en peu de temps.

Ceux qui me suivront, et en particulier le Professeur Eric Martin, rappelleront de nombreuses facettes de l'histoire de la Société médicale ; je dois me limiter, quant à moi, à vous communiquer l'impression très générale mais très forte que ma participation à un certain nombre de séances pendant ces quelques dernières années m'a laissée. La pratique médicale étant essentiellement fondée sur les relations et le dialogue entre un malade et un médecin, la tendance normale du praticien, qu'il soit spécialiste ou non, est l'évolution vers une activité toujours plus indépendante et nécessitant une assez forte confiance en soi. C'est pourquoi il est difficile pour beaucoup de médecins, dont l'horaire est surchargé presque par définition, de trouver régulièrement le chemin de réunions ne traitant pas tant, et certainement pas uniquement, de questions

d'intérêt pratique, immédiat, encore moins de questions concernant les aspects économiques de la pratique médicale. La Société médicale m'a paru, chaque fois que j'ai participé à une de ses séances, le lieu où les médecins pratiquant en ville, médecins hospitaliers et enseignants à l'Université continuent régulièrement dialogues et échanges d'opinion quant aux progrès des sciences cliniques, également aux progrès des sciences fondamentales et quant aux aspects sociaux et déontologiques soulevés par l'évolution dans la médecine moderne.

Il m'a toujours semblé que ce rôle de la Société médicale, favorisant des discussions réfléchies, sans passion et faisant abstraction des considérations plus étroitement liées aux intérêts politiques ou économiques de chacun, rendait ses activités particulièrement précieuses, dans la ligne de la poursuite et préoccupation particulièrement considérée comme relevant de la formation continue universitaire et académique, et donc tout à fait différente d'une association de médecins avec une importante composante du type corporatif ou syndical.

Considérant donc que la Société médicale a rempli pendant 150 ans un rôle privilégié favorisant le dialogue continu entre l'esprit médical et l'esprit universitaire, je suis heureux et fier de vous souhaiter la bienvenue ici et je vous remercie d'avoir choisi notre Université pour cette importante cérémonie bien genevoise.

Promenade médicale dans un passé récent

PAR

ERIC MARTIN

Le 24 juin 1948, nous étions réunis comme aujourd'hui dans cette aula pour célébrer le 125^e anniversaire de notre Société médicale. Après le préambule, que comme président j'eus l'honneur de présenter, nous entendîmes un exposé magistral de Maurice ROCH sur cent vingt-cinq années de médecine à Genève, ainsi que deux communications fort intéressantes de notre secrétaire général Jean OLIVIER.

L'une doit retenir notre attention, elle a trait aux conditions qui ont conduit à la fondation de notre société: Il existait en 1820 à Genève deux sociétés médicales, la Société médico-chirurgicale, cercle restreint de 8 à 10 membres où il était difficile de pénétrer et une Société de médecine, moribonde, dont les adhérents se réunissaient tous les quinze jours autour d'une tasse de thé et d'un plat de meringues pour épiloguer sur les cas qu'ils avaient traités, mais sans faire preuve d'aucun esprit de recherche scientifique. C'est dans cette ambiance qu'apparaît Jean-François COINDET, docteur d'Edimbourg, homme intelligent et cultivé. Il avait présenté le 25 juillet 1820 à la Société helvétique des sciences naturelles une communication qui fit sensation: *Découverte d'un nouveau remède contre le goitre*. Ce remède, l'iode, qui avait été découvert quelques années auparavant par COURTOIS, eut un succès considérable et fut l'objet de la part des sujets atteints de goitre d'une demande dans les pharmacies souvent inconsiderée si bien qu'il y eut des désastres et des intoxications. Une dame « bien » mourut même des suites de ce traitement. Il s'agissait de M^{me} Prévost-Dassier, veuve d'un ancien conseiller d'Etat. Les autorités se mêlèrent de cette affaire et il y eut passablement de remous dans la cité. La situation de COINDET, en butte aux critiques et à l'animosité de ses confrères, était inconfortable et il mûrit le projet de créer une Société médicale plus active où il serait bien accueilli. Il attendit deux ans le retour de son fils, jeune médecin d'Edimbourg, pour fonder en 1823 la nouvelle société. Et comme il fallait trouver des adhé-

rents, il se tourna vers des médecins des nouvelles communes sardes récemment réunies à l'ancien territoire: HERPIN et MONTFALCON à Carouge, BÉNIT à Lancy et DUFRESNE à Chêne-Thônex. Il est inattendu de trouver parmi les fondateurs de la Société médicale, institution traditionnelle genevoise par excellence, 4 médecins sur 6 qui sont natifs des Communes-Réunies, et genevois depuis 1815 seulement.

QUELQUES MEMBRES FIDÈLES DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE

Jean OLIVIER, qui fut président en 1930 et secrétaire général archiviste de 1933 à 1948, mourut en 1958. Nous lui devons beaucoup, il veillait au maintien de la tradition et à l'observation du *vade mecum* du président qu'il avait rédigé et qui évitait aux néophytes des erreurs et des hésitations. Si le président « perdait un peu les pédales », si une réplique lui manquait, il n'avait qu'à baisser les yeux vers la « cage du souffleur » où le secrétaire général OLIVIER le réconfortait d'un sourire, lui suggérant d'une façon discrète, de manière que personne ne s'aperçoive de son intervention, les mots qu'il fallait dire. Historien de goût, il a mis de l'ordre dans nos archives et tiré de ces vieux papiers toute une série de documents, de quoi faire dans les sociétés médicales et d'histoire des communications intéressantes non seulement pour l'histoire locale de la médecine, mais pour l'histoire générale des sciences. Médecin de famille, accoucheur, gynécologue, il a été médecin de l'Hôpital Butini et a laissé un rayonnant souvenir.

Il a été remplacé dans sa charge de secrétaire général par Jean BAUMGARTNER, excellent successeur, malheureusement enlevé trop tôt à l'affection de ses amis après une maladie courageusement supportée (1970).

La Société médicale a vécu du rayonnement de quelques personnalités. Parmi elles, il faut citer le professeur Maurice ROCH, victime d'un accident de circulation le 14 mars 1967, à l'âge de 89 ans.

Nous sommes encore assez nombreux dans cette ville à avoir été marqués non pas au fer de l'autorité abusive d'un patron, mais par le rayonnement discret et pénétrant d'un humaniste qui a donné sa mesure en médecine à un moment où ce message était encore entendu et compris. ROCH a fait beaucoup pour la médecine genevoise et pour la Société médicale, aux séances de laquelle il était toujours présent, intervenant avec discrétion et à propos. Ses collaborateurs de la clinique étaient souvent mobilisés pour des présentations de malades, où comme jeunes

assistants nous faisons nos débuts. Sa plume était sollicitée en maintes circonstances. Il aimait à écrire et il le faisait bien. Désireux de maintenir le souvenir de ce bon maître, Jean-Jaques MOZER et quelques élèves de ROCH, ont choisi dans une œuvre considérable et variée des pages qui révèlent une curiosité toujours ouverte aux problèmes de l'homme et de la nature, une humanité rayonnante dans sa manière de comprendre le malade et de le soulager, des qualités d'éducateur et un humour qui ne désarme jamais. Ce texte qui a paru est accompagné d'un commentaire très vivant dû à la plume alerte de Jean-Jacques MOZER. Il est envoyé à chacun des membres de la Société médicale. Il est précédé d'un magnifique éloge que présenta à l'Académie de médecine, son ami, notre membre d'honneur, le doyen Gaston GIRAUD, de Montpellier.

A côté de Maurice ROCH, il faut citer le nom de quelques patrons, aujourd'hui décédés et qui ont soutenu efficacement l'activité de notre société en comprenant la valeur éducative de son programme.

A. FRANCESCHETTI avait une forte personnalité, il l'a montré dans sa spécialité, à la Faculté et dans toutes les tâches qui lui ont été confiées. Doté d'une magnifique intelligence, d'une large curiosité scientifique, passionné par les problèmes de la génétique, il a fait de l'ophtalmologie une spécialité ouverte à tous les problèmes de la médecine et a toujours dialogué utilement avec les représentants des autres disciplines médicales.

Nous avons toujours admiré chez A. JENTZER un acharnement au travail, le désir constant d'acquérir de nouvelles connaissances et de se perfectionner, qualité alliée à une bonhomie qui mettait chacun à l'aise.

E. RUTISHAUSER, anatomo-pathologiste, a tenu une place importante dans sa discipline, comme enseignant et comme chercheur. Actif, puissant et souvent redouté à la Faculté, son rayonnement a été immense auprès de nombreux praticiens de la ville, qui venaient lui soumettre des pièces opératoires et solliciter son avis. Ses présentations à la Société médicale, originales, variées, génératrices d'idées nouvelles, ont toujours rencontré un grand succès. Il avait le don de « flairer » les problèmes et savait jeter un pont entre les données de la morphologie et les indications de l'histoire clinique. Personnalité attachante, quoique parfois déconcertante, incisif dans ses attaques, spirituel dans ses ripostes, il a été fidèle dans ses amitiés. N'a-t-on pas dans les milieux médicaux genevois, auxquels il a beaucoup donné, trop rapidement oublié cette riche personnalité à qui la cité avait décerné le Prix de la Ville de Genève?

Nous venons d'apprendre avec chagrin la mort de W. JADASSOHN, homme sensible, dermatologue de classe qui a toujours eu le souci de

présenter aux étudiants et aux praticiens un enseignement utile dans lequel les indications thérapeutiques précises étaient mises en valeur.

F. CHÂTILLON fut président de la société en 1946. Doyen de la Faculté, sa simplicité, sa bonne grâce lui attiraient l'amitié de chacun. Il a consacré beaucoup de lui-même aux affaires de la Faculté à un moment où le doyen était bien seul pour accomplir une tâche difficile et absorbante, ce que d'aucuns ont tendance à oublier.

Il faudrait, pour être équitable, parler de tous les maîtres de l'ancienne Faculté, qui ont été des membres fidèles de la Société médicale et qui ont disparu au cours de ces vingt-cinq dernières années.

François NAVILLE, homme cultivé, d'un commerce agréable,

Charles JULLIARD, dont le père fut un des fondateurs de notre Faculté de médecine qui fêtera son centenaire en 1976.

A. VEYRASSAT, maître de René PATRY, qui lui a rendu un bel hommage.
C. DUBOIS, R. KOENIG, Z. CHERIDJAN, E. GRASSET, E. FROMMEL, K. WALTHARD. Nous rendons hommage à la mémoire de ces anciens maîtres qui ont bien servi la Faculté et qui ont fait bénéficier les praticiens de notre cité de leurs connaissances.

Il faut maintenant parler de nos aînés qui sont bien vivants et, quoique à la retraite, encore actifs. La Société médicale doit beaucoup à Georges BICKEL, qui fut président en 1952. On connaît sa maîtrise et son talent d'exposition. Lui et ses collaborateurs de la Clinique médicale et de la Clinique thérapeutique ont participé brillamment aux présentations cliniques faites à notre société. Image du grand patron au savoir étendu et toujours renouvelé, BICKEL s'impose comme le clinicien qui accorde au cas particulier toute son attention, cherche à bien le comprendre, à mettre les choses en place, à réaliser une synthèse et ce faisant maintient une tradition clinique qui n'est pas dépassée, mais qu'on est en train d'oublier.

René PATRY, excellent président de 1949, mon voisin de la Polyclinique, amical et tonitruant, qui a consacré toutes ses forces au développement de son service.

R. S. MACH, président remarquable de l'année 1964, a donné au cours de sa carrière beaucoup de lui-même à notre société, présentant à nos séances l'évolution de ses travaux et assurant comme chef de service le programme de nombreuses séances.

J'ai passé, il y a quarante-huit ans, à la même époque, mon examen de pédiatrie avec P. GAUTIER dans l'ancienne Clinique infantile de D'ESPINE. L'examinateur était bienveillant et bon enfant comme il l'a toujours été.

Nous sommes heureux que son fils André GAUTIER, notre confrère, conseiller national, ait accepté avec désintéressement cette tâche honorifique, mais absorbante.

R. MONTANT fut doyen et président de notre société; il a formé d'excellents élèves devenus des chirurgiens renommés. Il a pris une part très active à la vie de la Médicale. Nous aurions du plaisir à le voir revenir à nos séances.

L'œuvre neurologique de Georges DE MORSIER est importante. Il s'est également penché à plusieurs reprises sur l'histoire de la médecine et des sciences à Genève, et c'est ainsi qu'il a présenté la découverte en 1960 des lois de l'hybridation chez la souris, faite par Jean-Antoine COLLADON, pharmacien à Genève, découverte intervenant plus de quarante ans avant les travaux classiques de MENDEL. A cette occasion, il avait annoncé la réalisation d'un projet mis sur pied avec R. DE SAUSSURE et Marc CRAMER: La création à Genève d'un Musée des sciences, c'est vous le savez chose faite depuis neuf ans, et la Villa Diodati abrite actuellement une exposition consacrée à cent cinquante ans de médecine à Genève.

De grâce, renoncez à cette néfaste habitude de jeter sans contrôle les papiers et les instruments qui encombrant votre grenier, et qui concernent la médecine à Genève. De l'irréparable a déjà été commis, ce qui désole le conservateur du musée. Avant de mettre à la poubelle la correspondance d'un grand-oncle ou d'un aïeul médecin, ne manquez pas de faire signe à Marc CRAMER, il est avide de compléter ses collections.

La vieille garde de la Faculté étant hors de combat, les forces jeunes doivent prendre la relève et se préoccuper de faire vivre la Société médicale. Sous la direction de notre doyen GEISENDORF, dont l'amitié nous est acquise, beaucoup de jeunes praticiens et de jeunes hospitaliers en sont conscients, et nous les remercions. Nous ne pouvons les nommer, car il y en a beaucoup et nous ferions des injustices. Leur tour viendra lors de la célébration de notre 200^e anniversaire.

Mais je suis en train de mobiliser au profit de la Faculté toute l'animation de nos séances, et c'est injuste. Il faudrait citer tant de praticiens qui, fidèles à la Médicale, sont venus régulièrement entretenir leurs connaissances et cultiver l'amitié. De nombreux noms se pressent sous ma plume, amis trop vite enlevés, praticiens attachés à une clientèle fidèle, personnalités qui honoraient la profession.

Sans la participation active de ces médecins de la ville et du canton, notre société n'aurait pas sa raison d'être.

A TRAVERS LES RAPPORTS PRÉSIDENTIELS

La note générale est à la satisfaction quant à l'intérêt de la fonction, acceptée parfois sans grand enthousiasme. Pendant une année, le président de la Médicale est le représentant officiel de la médecine à Genève, et comme tel est invité à toutes les réunions concernant la santé qui se tiennent dans notre cité. Il a également le privilège d'entretenir des liens d'amitié créés il y a déjà vingt ans avec les médecins de l'Organisation Mondiale de la Santé, dont certains ont participé activement à nos séances. En même temps, il établit avec les membres de son comité des liens d'amitié d'une qualité précieuse. Ce rapprochement avec d'autres spécialistes dans cet effort fait en équipe pour présider aux destinées de la Société médicale est enrichissant. Enfin, le président anime une année d'activité scientifique, choisit les conférenciers et les sujets et donne un certain style à sa manière de comprendre son rôle et la raison d'être de la Société médicale.

Dans la liste des 25 présidents depuis 1948, que de personnalités, que de richesse, en même temps que de diversité! Voici leurs noms: PATRY, MOZER, RUTISHAUSER, BICKEL, NAZ, MACH, BAMATTER, DE SAUSSURE, JUNET, DROIN, SÉCHEHAYE, JADASSOHN, MEYLAN, RUDLER, GUYE, MONTANDON, BABEL, DUBOIS-FERRIÈRE, WERNER, NAVILLE, ARNOLD, DE SENARCLENS, FABRE, FERRERO et aujourd'hui TAILLARD. Heureux équilibre entre médecins praticiens et chefs de service, judicieuse répartition des spécialités. L'homme fait le style du rapport: précis et condensé lorsqu'il est l'œuvre de RUDLER, malicieux et imagé lorsque c'est BAMATTER qui tient la plume, plein d'idées et de suggestions quand MOZER l'écrit, méthodique quand SÉCHEHAYE en est l'auteur.

Pourquoi faut-il que parmi ces 25 médecins nous ayons à déplorer 5 décès. E. RUTISHAUSER, dont nous avons déjà parlé, E. NAZ, qui fut pour moi un ami de toujours, chirurgien incomparable, homme de devoir, R. DE SAUSSURE, dont le rayonnement fut grand déjà comme étudiant puis comme disciple de FREUD. Exerçant la psychiatrie à Paris, aux Etats-Unis et à Genève, il est devenu un maître en la matière, R. MEYLAN, gynécologue adroit et distingué, farouche défenseur de la médecine libérale, H. DUBOIS-FERRIÈRE, médecin très apprécié, ayant sur ses malades un ascendant considérable, homme de recherche et de culture, qui, dans la maladie, fut un exemple de courage.

Lorsqu'on parcourt le programme des séances scientifiques, on est frappé de leur richesse. Nous avons entendu des exposés de grande

qualité. Il n'y a pas de problèmes de la médecine actuelle qui n'aient pas été traités au cours de nos séances par une personnalité compétente, souvent l'un des meilleurs spécialistes de la question. Dans cette ville, on est sensible à une belle leçon de médecine, bien présentée, riche de matière, mais où la forme n'est pas oubliée. Un choix particulier est intervenu pour les traditionnelles séances REVILLIOD-JULLIARD, qui doivent être un modèle du genre.

La collaboration des services hospitaliers a été mise à contribution et la Société médicale a toujours rencontré un accueil favorable lorsqu'elle faisait appel au laboratoire de la Faculté et aux instituts de l'Ecole de médecine.

Une plainte revient depuis des années sous la plume de nombreux présidents: Les séances sont trop peu fréquentées. Cette plainte retentit comme un cri d'alarme quand BAMATTER nous parle d'une expérience vécue. Après un dîner agréable en compagnie d'un conférencier français éminent, on s'achemine vers l'Athénée, en jetant un coup d'œil encourageant au passage à la Salle des Abeilles, qui est très fournie, mais qui ne nous concerne pas, pour arriver dans la salle des séances de notre société, où l'illustre orateur invité se trouve en face de Maurice ROCH et de Jean OLIVIER. On attend jusqu'à 21 heures, les membres ne sont pas toujours très précis, mais personne ne vient, et c'est devant 3 auditeurs attentifs que l'éminent conférencier juché sur le podium a parlé. La qualité de l'assemblée remplaçait la quantité.

Agacé d'entendre toujours parler d'une société égotante, Marcel NAVILLE, de caractère pourtant doux et pacifique, se décide d'abandonner la méthode homéopathique pour employer un traitement de choc. Il exhorte les membres de son comité, mobilise pour une action de recrutement toute leur énergie et enregistre, au cours de l'année, 109 nouvelles admissions. Le 28 mai 1968, 85 d'entre eux sont présentés et reçus au cours de la même séance, qui constituait selon le président, un « véritable marathon verbal ». Devant cette poussée démographique, l'avenir de la société est assuré, l'essentiel est d'avoir un président actif qui sait où il va, qui situe la place de la société au sein des réunions médicales si nombreuses dans notre cité, particulièrement à l'Hôpital cantonal. Marcel NAVILLE a bien mérité de la Société médicale.

LA PLACE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DANS LA MÉDECINE D'AUJOURD'HUI

Les vingt-cinq dernières années que nous venons de vivre sont une époque cruciale pour l'histoire de la médecine. Sur le plan général, on

assiste à une révolution de l'art de guérir qui en trente ans a fait plus de progrès que pendant tous les siècles précédents. Il faut lire les livres de Jean HAMBURGER, de Jean BERNARD, de René DUBOS, de LEPRINCE-RINGUET pour se rendre compte que les accents d'enthousiasme en face du développement de la science sont tempérés par de l'inquiétude.

Sur le plan local, on assiste à un renouvellement d'une Faculté qui s'organise, à une multiplication des chaires, à un développement de postes à plein temps, à la reconstruction des polycliniques et du nouvel hôpital. Cette hypertrophie, cette prédominance de la médecine hospitalière ne vont pas sans poser de nombreux problèmes; en ville, on se plaint d'une pénurie de praticiens, à la campagne, la relève n'est pas assurée. Il faut sérieusement se demander si la formation que reçoivent les internes à l'hôpital les prépare bien à la carrière de praticien à laquelle ils sont pour la plupart destinés.

Il nous faut conclure en soulignant, comme l'a si bien fait le président TAILLARD, les tâches de notre Société médicale.

1^o La Société médicale de Genève est dépositaire d'une tradition, elle représente au sein de la cité une valeur morale et scientifique, un passé d'honneur, de désintéressement, de culture et de médecine de qualité. L'histoire de la médecine à Genève n'a pas commencé après la guerre mondiale, au moment du retour des pèlerins des Etats-Unis. Nous avons un message à transmettre à nos jeunes confrères. Nous souhaitons qu'ils l'entendent.

2^o Il n'y a pas deux médecines, l'hospitalière, qui est « valable », et celle du praticien, qui ne l'est pas. Si la médecine de l'hôpital est parfois indispensable, souvent plus documentée, on ne peut pas dire qu'elle soit plus efficace, surtout plus appropriée que celle du médecin praticien. Or le but à atteindre pour celui qui voue sa vie à la carrière médicale, c'est de pratiquer une médecine de qualité.

Nous l'avons dit: dans l'euphorie qui se dégage des livres de Jean HAMBURGER et de Jean BERNARD, on perçoit une certaine angoisse: *Puissance et Fragilité, Grandeur et Tentations* sont les titres de leurs livres. Une chose est certaine, la médecine de demain devra revaloriser la tâche du praticien et déterminer quel est son rôle au sein de l'équipe qui s'occupe de la santé. Cette préoccupation doit être essentielle pour notre Société médicale, qui dans le passé a joué parfaitement ce rôle et ne doit pas, face aux difficultés, renoncer à assumer sa responsabilité.

3^o L'homme malade est aujourd'hui la proie des spécialistes, condition imposée par le progrès scientifique, mais circonstance le plus souvent

regrettable. L'homme est malade dans sa totalité et il faut que ceux qui s'occupent de sa personne ne perdent pas l'habitude de se rencontrer, d'où l'intérêt d'une société comme la nôtre, où toutes les spécialités sont réunies, où les liens d'estime se nouent entre les générations, où le dialogue s'établit entre les maîtres de la Faculté et les praticiens.

Ainsi les médecins genevois pourront mériter le jugement que portait Stendhal et que j'ai déjà rappelé il y a vingt-cinq ans :

« Les médecins de Genève sont admirables :

1. Ils daignent interroger leurs malades.
2. Ils étudient leurs maladies.
3. Ils ne font pas d'esprit en leur parlant.
4. Ils ne mettent pas leur amour-propre à la promptitude des décisions.

» En cela bien supérieurs à plusieurs docteurs vivants, gens d'esprit, qui font de l'esprit avec leurs pauvres malades. Je ne crois pas qu'aucun pays en Europe a des noms supérieurs à ceux de Messieurs Prévost, Butini, Maunoir, etc.; on sait de quelle renommée Monsieur Jurine jouissait en Europe. »

Adresse de l'auteur :

12, rue de l'Athénée, 1200 Genève.

Collation de titres de membre d'honneur

Mesdames et Messieurs,

Une sage et fort agréable coutume veut que les sociétés, les corps constitués choisissent les occasions favorables, telles que celle qui nous réunit aujourd'hui pour honorer des personnalités qui, par leurs travaux, leurs activités, leur carrière se sont particulièrement distinguées.

La Société médicale a voulu en ce jour anniversaire rendre hommage, avant tout, à ceux qui se sont consacrés à la pratique de la médecine, à soigner nos malades, à être constamment disponibles pour eux, bref, à des hommes qui honorent ce métier médical, qui, faut-il le rappeler, est la seule raison d'être du médecin.

J'ai donc le privilège de décerner au nom de la Société médicale de Genève un diplôme de membre d'honneur à six de ces éminents serviteurs de la médecine.

M. le docteur Marc Andreea

Vous terminerez bientôt votre cinquantième année de pratique médicale à Sionnet, dans une des plus belles parties du canton. Vous êtes le type accompli du médecin de famille, accueillant, disponible, homme d'expérience et de bon conseil, efficace, apprécié par chacun dans le pays. Vous nous écrivez que pendant ces cinquante années d'activité médicale « vous avez eu beaucoup de joie ». La joie du médecin de campagne, de celui qui apprécie le résultat de son effort, qui dans les circonstances difficiles doit prendre tout seul une décision et qui a le privilège d'entretenir avec ses malades des liens de confiance et d'amitié.

Né en 1893, fils de médecin, vous avez fait vos études de médecine à Genève, vous avez été assistant d'ASKANAZY, de ROCH, vous avez fait des stages à la Maternité de Saint-Gall, à la Clinique d'oto-rhino-laryngologie, à Berlin, à la Clinique chirurgicale de Lausanne, chez le professeur ROUX. Vous vous êtes préparé minutieusement à cette tâche de médecin de campagne qui oblige à pratiquer une médecine diverse et variée. Au moment où vous vous apprêtez à jouir d'une retraite active certainement, mais plus paisible, la Société médicale aimerait reconnaître vos mérites, votre fidélité, votre conscience en vous décernant un diplôme de membre d'honneur.

M^{me} la doctoresse Thérèse Chausse

Voici comment vous vous présentiez vous-même dans une lettre que vous nous adressiez récemment: « J'ai essayé d'être honnête médecin de famille

pendant une quarantaine d'années. Il y a eu des temps durs, en particulier pendant la guerre, beaucoup d'escaliers et de bicyclette. Il y a eu notre impuissance avant les antibiotiques, qui nous obligeait à accompagner jusqu'à la mort tant de malades de tout âge. J'ai été le médecin de quatre générations dans certaines familles. Aujourd'hui, dans ma demi-retraite, d'anciens malades me téléphonent pour un conseil ou un signe d'amitié. »

Vous vous demandiez aussi ce qui vous valait un diplôme de membre d'honneur de la Société médicale. C'est justement en raison de ce que vous venez de raconter, à cause de cette modestie, de cette fidélité et de ce dévouement. Vous êtes de ces personnalités rares qui acceptent les tâches désintéressées et utiles. Vous avez été médecin de la Goutte de lait, membre du Comité de la Société médicale. Vous avez fait partie du Conseil de l'Association des médecins et depuis vingt ans vous êtes secrétaire du Collège des médecins autorisés à donner l'avis conforme, tâche délicate, déprimante, que vous assumez avec cette bonté et cette sérénité qui émanent de votre personne.

Vous nous annoncez que deux de vos filles vous accompagnent aujourd'hui, elles sont fières de leur mère et partagent votre joie.

En vous décernant le diplôme d'honneur de la Société médicale, nous avons voulu rendre hommage à une belle carrière de médecin à laquelle vous vous êtes donnée sans compter, pour le bien de vos malades.

M^{me} Denise Grandchamp

Directrice du Centre d'hygiène sociale de la Croix-Rouge genevoise

Le Centre d'hygiène sociale a été créé en 1920 par le docteur Frédéric Guvor, il a fait ses preuves. Un groupe d'infirmières y sont à la disposition des médecins pour les soins infirmiers à domicile. Vous assumez la responsabilité de ce centre depuis 18 ans. Vos collaboratrices, qui étaient au début 10, sont actuellement 50. Sous votre impulsion, l'orientation de cette institution originale donne toujours plus d'importance à la santé publique et à l'éducation sanitaire. C'est avant tout vers une meilleure hygiène de vie et pour le développement d'une médecine préventive et sociale que s'exercent vos efforts. Les autorités n'ont pas tardé à réaliser l'intérêt de votre dispensaire et les services qu'il rendait à la population en vous accordant une large aide matérielle.

Comme directrice, vous y déployez cette autorité douce, mais persévérante, souriante mais efficace: vous et vos collaboratrices travaillez au profit des malades de notre cité et au service des médecins de la ville. Ces derniers, par l'intermédiaire de la Société médicale, sont heureux de vous montrer leur reconnaissance en vous décernant le titre de membre d'honneur.

M. le docteur Alexandre Lapiné

Praticien à Annemasse depuis 1922, vous appartenez à la *Regio Genevensis*. Né en 1889, vous avez été élève de notre Faculté, assistant de physiologie chez le professeur PRÉVOST, assistant de médecine opératoire du professeur Jean-Louis REVERDIN, assistant de chirurgie à la clinique du professeur GIRARD. Que de noms prestigieux qui évoquent l'ancienne Faculté et un passé déjà bien lointain !

A la mobilisation de 1914, sur le conseil du professeur BARD, vous remplacez les médecins d'Annemasse mobilisés, puis après la guerre vous complétez votre formation à Lyon, vous prenez la nationalité française et vous vous installez à Annemasse.

De 1940 à 1945, vous êtes actif dans la Résistance et vous recevez plusieurs décorations.

Membre de la Société médicale de Genève, fidèle à vos maîtres et à vos amitiés, vous entretenez des rapports étroits avec les professeurs et les médecins de notre cité. Vous cherchez, malgré la frontière, à maintenir une collaboration et à favoriser les contacts entre notre Faculté, ses médecins et nos confrères de Savoie. Malgré le poids des années, vous continuez à recevoir de nombreux malades qui vous sont fidèles, vous entretenez vos connaissances, vous assistez aux cours de perfectionnement et vous donnez un bel exemple de consécration à votre carrière de médecin praticien. L'amitié qui vous unit à notre Société, l'exemple que vous donnez justifient l'honneur qui vous échoit, et c'est avec un grand plaisir que nous vous décernons le diplôme de membre d'honneur de la Société médicale de Genève.

M. le docteur Roland Valéry Marti

En décernant un diplôme de membre d'honneur au docteur Roland MARTI, médecin-chef du Comité international de la Croix-Rouge, la Société médicale a voulu rendre hommage à l'un de ces combattants qui a porté sur tous les champs de bataille de ces dernières décennies le drapeau de la Croix-Rouge, image de paix et de compréhension entre les peuples. En 1961, la Société médicale perdait Marcel JUNOD, qui avait voué le meilleur de ses forces à la même institution ; son souvenir est conservé fidèlement parmi nous.

Le docteur Roland MARTI est né à Moutier, dans le Jura bernois ; il a fait toutes ses études à Genève, et dès 1936 consacre sa vie au Comité international de la Croix-Rouge. Il est partout sur le terrain : chef de délégation en Espagne, sous le gouvernement républicain, à Berlin pendant la guerre, il est en Palestine, en Inde et au Pakistan, à Pékin, en Afrique du Sud, dans le Sahara. Dès 1969, il revient au CICR comme médecin-chef et fait toute une série de missions en Egypte, en Jordanie, au Vietnam, en Indonésie, au Laos, au Cambodge et récemment dans les pays andins.

Partout où la Croix-Rouge internationale intervient, partout où il y a du danger, vous êtes présent; nous aimerions vous féliciter de votre courage, de votre fidélité à l'idéal d'Henri DUNANT. Il y a plusieurs manières d'être médecin et de servir son prochain. Vous donnez un exemple que nous souhaitons être suivi par beaucoup.

M. le professeur Eric Martin

Votre modestie, Monsieur, vous a fait difficilement accéder au désir de la Société médicale de vous conférer le titre de membre d'honneur. Pourtant, nul mieux que vous ne réunit en une seule personne toutes les valeurs que nous désirons honorer en ce jour anniversaire.

Vous avez réussi à conduire avec le même bonheur une carrière de chercheur, d'enseignant et de praticien. Dès 1925, l'année où vous obtenez votre diplôme de médecin, vous restez attaché à l'Hôpital, à ses cliniques universitaires; vous en êtes durant 8 années le chef de laboratoire, poursuivant des recherches dans les domaines les plus variés de la médecine interne. Vous êtes privat-docent en 1936, chargé de cours en 1941, professeur de Policlinique médicale en 1946. Mais dès 1932 vous avez ouvert votre cabinet, où vous recevez, vous consultez, vous traitez vos malades, mettant au cœur de vos préoccupations ce métier médical que vous avez appris à tant d'entre nous!

Vous appliquez à la lettre le règlement de notre Faculté de médecine, qui veut que celle-ci soit destinée à « la formation de praticiens aptes à prévenir, reconnaître et traiter les maladies ». Vous avez fait de votre Policlinique un de ces hauts lieux où se crée, s'enseigne et se pratique cette médecine de l'homme tout entier.

A côté de toutes ces tâches que vous assumiez avec tant d'efficacité, vous trouviez encore le moyen d'être disponible chaque fois que l'on faisait appel à votre bonne volonté. La cité, l'armée, la Croix-Rouge, nombre de sociétés savantes ou sociales ont bénéficié de votre présence efficace et stimulante, et tout particulièrement la Société médicale de Genève. Vous y fêtez cette année 40 ans d'activité. En 1948, vous la présidiez et vous organisiez les fêtes du 125^e anniversaire. Vingt-cinq ans plus tard, vous acceptez à nouveau de vous mettre à son service pour que nous puissions agréablement et dignement fêter ce nouvel anniversaire.

C'est donc avec la très grande reconnaissance de tous vos confrères que nous vous prions de bien vouloir accepter ce modeste témoignage de leur estime sans oublier d'y associer le souvenir de celle qui, tant d'années durant, vous aida à supporter le poids de vos nobles tâches.

W. TAILLARD

Remise des médailles de 50 ans d'activité à la Société médicale

M. le professeur Georges Bickel

Tant d'occasions au cours des étapes de la carrière si exceptionnelle de Georges BICKEL ont permis d'évoquer ses qualités d'homme de science, de chercheur, de pédagogue et de praticien que je ne saurais aujourd'hui que tomber dans d'infinies redites.

Permettez-moi, mon cher Maître, de vous exprimer tout simplement la reconnaissance de la Société médicale de Genève pour tout ce que la médecine, l'Université, la Cité, son Hôpital et tous ses médecins vous doivent.

Vous étiez chef de clinique de Maurice ROCH depuis 1921 lorsque le docteur CRAMER présenta votre candidature. Il la défendit en ces termes: « Notre nouveau candidat, malgré son jeune âge, a déjà derrière lui une activité scientifique intéressante et nous ne doutons pas qu'avec l'esprit travailleur qu'il possède et le sérieux et la conscience avec lesquels il conduit ses recherches, il fera honneur à notre Société. » Ce n'était pas une recommandation, c'était un pronostic particulièrement exact!

Il y a 50 ans de cela, et ces années n'ont modifié ni le rythme ni la quantité, et encore moins la qualité de vos travaux.

Malgré vos innombrables tâches, vous avez su trouver le temps de présider la Société médicale en 1952. Aujourd'hui encore, vous restez à son service en écrivant la préface du volume qu'elle édite en l'honneur de votre ancien maître, Maurice ROCH. Vous me confiez même récemment que vous relisiez tous ses travaux pour rédiger correctement votre texte. Vous n'avez peut-être pas relu la très belle page que vous dédiait le professeur ROCH à l'occasion de votre 65^e anniversaire. Ecoutez-en quelques lignes: « On raconte, écrit-il, que lorsqu'un des maîtres du Gymnase de la Chaux-de-Fonds où vous faisiez vos études secondaires devait s'absenter, vous étiez chargé de la suppléance; non seulement l'enseignement n'en souffrait pas, mais la discipline était maintenue: déjà auprès de ses camarades l'élève BICKEL faisait preuve de cette autorité qui glace parfois les jeunes assistants n'ayant pas encore deviné la bienveillance, la gentillesse et l'humour qu'il ne laisse que trop rarement transparaître.

» En cachette, poursuit-il, je viens de passer des heures dans sa grande bibliothèque, qui me paraît à l'image du magnifique cerveau de son propriétaire: une masse imposante de périodiques, tous luxueusement reliés, parfaitement catalogués, ordonnés, alignés dans des armoires vitrées. Sur le rayon de l'une d'elles, 7 gros volumes de ses mémoires originaux. Je les ai parcourus avec grand plaisir, retrouvant de vieux souvenirs, m'arrêtant avec intérêt à plusieurs d'entre eux, m'émerveillant de voir si bien exposés, développés et jugés les derniers progrès de la médecine. »

Nous ne pouvons que souhaiter pour vous et pour nous tous que votre carrière dite du troisième âge soit à l'image des deux précédentes!

C'est un grand honneur pour le président de la Société médicale de pouvoir vous remettre aujourd'hui ce modeste témoignage de l'affectueuse reconnaissance d'une Société dont presque tous les membres sont vos élèves.

M. le professeur Robert Montant

Le professeur Robert MONTANT est un produit très pur de la médecine de Genève, où il a fait toute sa carrière.

Après ses études primaires, secondaires et universitaires en notre ville, il obtient son doctorat en médecine en 1921. Puis il accomplit sa formation de spécialiste en chirurgie à l'Hôpital cantonal, dans le service du professeur KUMMER, comme assistant puis chef de clinique. Il ouvre un cabinet en ville tout en participant à l'activité des deux services de chirurgie de l'Hôpital. Il est privat-docent de notre Université en 1942, puis professeur de chirurgie générale en 1947 et chef du deuxième Service de chirurgie de 1953 à 1963, où il atteint l'âge de la retraite.

Il est élu membre de notre Société médicale en 1923 et participa très activement à son activité. Il la présida durant l'année 1942.

Membre honoraire depuis 1963, il est particulièrement agréable au président de la Société médicale, qui a eu le privilège de lui succéder à la tête de son service hospitalier, de lui remettre aujourd'hui la médaille lui rappelant que l'année même où il fête allégrement son 80^e anniversaire marque aussi 50 ans de participation à nos travaux.

M. le docteur Paul Silvestre

Comme son collègue Roger STEINMETZ, le docteur SILVESTRE est un spécialiste en dermatologie et vénérologie. Il a fait ses études de médecine à notre Université et a acquis une formation très complète de praticien par des stages de chirurgie et de médecine avant d'acquies à Genève et à Paris la formation dans la spécialité qu'il exerce depuis 1923. C'est Maurice ROCH qui parraina sa candidature à la Société médicale, rappelant avec sa finesse

habituelle l'hérédité médicale du candidat, fils, frère et petit-fils de médecin et de dentiste et terminant le portrait de son protégé par ces mots: « Parmi tous ceux qui le connaissent, il n'y a qu'une opinion: c'est le meilleur garçon du monde et je suis fâché d'être obligé de le dire à tous les bons garçons qui m'écotent, Paul SILVESTRE est encore meilleur! »

Ce meilleur garçon a fêté ces derniers jours son 80^e anniversaire. C'est avec ses meilleurs vœux que la Société médicale lui remet ce témoignage pour ses 50 ans d'activité en son sein.

M. le docteur Roger Steinmetz

Né à Genève en 1891, le docteur Roger STEINMETZ fait lui aussi ses études primaires, secondaires et universitaires dans sa ville natale, où il obtient son diplôme de médecine en 1917. Tout d'abord assistant du professeur ROUX, à Lausanne, il se spécialise ensuite en dermatologie et vénérologie à Zurich et à Paris, pour ouvrir son cabinet en 1921.

C'est en 1923 qu'il devient membre de la Société médicale, à l'activité de laquelle il participa très activement, comme d'ailleurs à l'enseignement de sa spécialité, et cela malgré une activité politique passionnée.

Il est nommé privat-docent à la Faculté de médecine en 1948, donnant une leçon inaugurale particulièrement remarquée sur les tumeurs malignes de la peau.

Abandonnant sa pratique en 1962, il devient membre honoraire de la Société médicale, qui a aujourd'hui la joie de lui remettre la médaille témoignant de sa longue fidélité.

Prix de la Société médicale

J'ai, pour terminer, l'honneur de remettre au Musée de l'histoire des sciences, en la personne de son conservateur, le Dr Marc CRAMER, le prix de 5 000 francs décerné par la Société médicale à l'occasion de son 150^e anniversaire.

Il y aura bientôt 20 ans, du 15 avril au 30 juin 1955, une exposition présentait au Musée Rath une collection d'instruments, de portraits et de manuscrits illustrant l'histoire des sciences à Genève. Cette collection fut ensuite présentée dans d'autres villes, puis déposée au Musée d'art et d'histoire jusqu'à ce qu'en 1964 la Ville de Genève mette à la disposition du Dr CRAMER la splendide Villa Bartholoni pour y créer, dans un cadre digne de lui, un musée consacré aux savants genevois et à leurs travaux.

Depuis 9 ans, vous en assumez, Monsieur, la direction, en vous efforçant de nous conserver tout un patrimoine inestimable, de réunir les matériaux indispensables à l'étude de la grande et de la petite histoire des sciences mathématiques, physiques ou naturelles, et d'enseigner cette histoire par les nombreuses expositions que vous avez organisées et dont vous avez bien voulu consacrer la dernière à la médecine.

Veillez donc accepter ce témoignage de l'admiration que les médecins genevois portent à l'œuvre que vous avez entreprise il y aura bientôt 10 ans. Votre budget, comme tous les autres d'ailleurs, est certainement en retard de quelques désirs! Puisse cette modeste contribution vous aider à réaliser l'un ou l'autre d'entre eux.

W. TAILLARD

Les fondateurs de la Société médicale

PAR

MARC CRAMER

La fondation de la Société médicale a été pour Genève un événement important aussi bien du point de vue scientifique que du point de vue politique.

D'abord, pourquoi et comment a-t-elle été fondée?

Genève avait compté une bonne demi-douzaine de sociétés médicales plus ou moins éphémères; en 1823, deux d'entre elles vivaient encore. Toutefois, c'étaient là plutôt de petits cénacles d'amis que des sociétés uniquement scientifiques. On se réunissait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des membres; on buvait du thé, on mangeait des meringues, tout en parlant de choses et d'autres et, même, en palabrant sur les cas que l'on avait traités. Malgré la valeur grande et la notoriété des membres, ce n'était qu'à moitié scientifique.

Jean-François COINDET en était un peu las et rêvait de réunions plus médicales, plus scientifiques. Autre fait plus grave: COINDET avait montré que l'iode, isolé quelques années auparavant par COURTOIS, pouvait passer pour une sorte de remède miracle contre le goitre. COINDET obtint, grâce à ce remède, une série de succès spectaculaires, mais bientôt après il fallut enregistrer plusieurs accidents graves; la mort de M^{me} Prévost-Dassier fit grand bruit. Que s'était-il passé? Tout simplement que, ainsi qu'il arrive souvent, le public, négligeant les avis éclairés des médecins, avait usé et abusé du nouveau remède sans égard aux doses prescrites. La Bibliothèque Universelle, le Conseil d'Etat déconseillèrent l'emploi du nouveau remède ou, tout au moins, le soumirent à un contrôle serré; mais surtout, dans les critiques de certains confrères, on voit transparaître une hostilité, une animosité qui semble bien viser, au-delà du remède, la personnalité du médecin. Un peu aigri de ces critiques et, surtout, convaincu, à juste titre, qu'il avait enrichi l'arsenal médical d'un remède utile et puissant, COINDET donna sa démission des deux

sociétés auxquelles il appartenait et songea à la création d'un nouveau centre plus scientifique : une nouvelle Société médicale, une de plus.

S'étant ainsi brouillé avec la quasi-totalité du corps médical de l'ancienne Genève, COINDET se tourna vers son vieil ami Louis-Apollonie MONTFALCON, de Carouge, qui, à son tour, recruta Pierre DUFRESNE, de Chêne, tandis que son fils Jean-Charles COINDET amenait deux anciens camarades d'études Théodore HERPIN et Louis BÉNIT, deux jeunes médecins qui semblaient (à juste titre, l'avenir l'a montré) pleins d'avenir. La Société médicale fut ainsi fondée, en majorité, par des Genevois de fraîche date qui appartenaient au territoire nouvellement annexé. Mais qu'étaient-ils, ces hommes, avant d'être Genevois, puis Suisses, le savaient-ils eux-mêmes ?

Sardes de naissance (sauf HERPIN, fils d'un Commissaire des guerres français pour le Département du Léman), ballottés entre trois nationalités, tantôt Sardes, tantôt Français, parfois même Genevois au gré des tractations et des attermolements du Congrès de Vienne. Dans ces conditions, ils eussent été excusables de ne pas prêter grande attention à leur nouvelle nationalité ; ils tinrent au contraire, tous, à « jouer le jeu » et à participer activement à la vie scientifique et politique de Genève, amorçant ainsi des relations de bon voisinage qui sont rapidement devenues des relations de solidarité complète entre ancien et nouveau territoire.

Sur Louis MONTFALCON, nous savons fort peu de chose, sinon rien de son activité à Genève ; c'est dommage, mais l'héritière des archives de famille, exagérément possessive, en interdit toute consultation.

Théodore HERPIN est né en 1799 à Lyon, mais vint tout jeune à Genève, à la suite de son père nommé Commissaire des guerres pour le Département du Léman. Après ses études à Genève et Paris, il vint se fixer à Carouge et tint, dès son arrivée à prendre une place importante dans la vie politique de sa nouvelle patrie. Membre du Conseil représentatif, membre, puis, bientôt, vice-président du Conseil de santé (le président étant un Conseiller d'Etat, non médecin), il collabora activement à la réorganisation de ce corps. Inquiet de la menace de l'épidémie européenne de choléra, il s'occupa d'organiser, en collaboration avec L.-A. GOSSE, des ambulances volantes, capables de porter rapidement secours aux villages du canton. Frappé du manque d'hygiène régnant dans bien des logements, il mit sur pied un recensement des logements et des moindres recoins insalubres. Amené ainsi tout naturellement à examiner l'influence de la pratique médicale sur la mortalité, il inaugura, en colla-

boration avec Marc D'ESPINE, l'étude de la statistique médicale (D'ESPINE était d'ailleurs aussi un Sarde, Genevois de fraîche date).

HERPIN ne restreignit pas son activité au cadre local, puisqu'il fut nommé chirurgien-major attaché aux ambulances fédérales.

Pierre DUFRESNE (1786-1836), d'une famille de cultivateurs peu fortunés de Saint-Jeoire, ne put commencer ses études qu'assez tard, à 21 ans. A Montpellier, il reçut, entre autres, l'enseignement d'A.-P. DE CANDOLLE, qui distingua rapidement l'intelligence du jeune homme et eût voulu se l'attacher pour l'élaboration du Prodrômus, mais la vocation médicale empêcha DUFRESNE d'accepter ces offres.

Notons en passant que sa thèse de botanique médicale sur les Valérianes est dédiée à CANDOLLE, « qui n'a cessé de me combler de ses bienfaits ». Il finit par venir s'établir à Chêne. Notons que c'est peut-être à Chêne que la fusion entre ancien et nouveau territoire fut la plus laborieuse, en raison de la perpétuelle balance entre Sardaigne et France et des lenteurs du Congrès de Vienne. Malgré toutes les difficultés, DUFRESNE tint à devenir loyalement citoyen à part entière; membre à plusieurs reprises du Conseil représentatif et de nombreuses commissions, aux côtés de HERPIN, maire pendant de longues années de Chêne-Thônex.

Louis BÉNIT (1796-1869) n'est pas, à proprement parler, autochtone: son père, originaire de Suze, en Piémont, était venu s'établir comme commerçant à Genève, où il avait été reçu « habitant ». Reconnu « citoyen » en 1794, il alla s'établir à Lancy, dont il a été maire pendant de longues années. Louis BÉNIT a fait partie longtemps de la Commission administrative de l'Hôpital, du Conseil représentatif, puis de la Constituante de 1841 et du Grand Conseil qui en est issu.

Il n'a pas été question dans cet exposé des mérites scientifiques des six fondateurs de la Société médicale; il n'y aurait rien à ajouter au remarquable exposé de PICOT et THOMAS dans la plaquette du centenaire, mais il semble qu'il faille insister sur deux points:

Grâce à la valeur des fondateurs, la jeune Société médicale n'a pas tardé à amener à elle le plus grand nombre des médecins genevois, et si quelques-uns sont restés fidèles encore quelques années à la Société dite du Mardi, c'était surtout à titre de cénacle amical.

Les séances de la « Médicale » offraient, pour la première fois, aux ressortissants de l'ancien et du nouveau territoire, l'occasion de se rencontrer, non plus dans une arène politique, mais bien dans un cercle privé, dans une atmosphère de cordialité et de solidarité scientifique.

En outre, par leur franche décision de participer autant que possible à la vie politique, autant que scientifique, de leur nouvelle patrie, ces hommes ont facilité grandement la fameuse fusion entre territoires presque hostiles au début et aidé, dans toute la mesure du possible, les efforts de cet homme de cœur que fut Gaspard DE LA RIVE, dont Dufresne nous fait un si bel éloge.

Adresse de l'auteur :

11^{bis}, rue Töpffer, 1200 Genève.

Le philosophe devant les progrès de la science médicale

PAR

JEANNE HERSCH

Mon sujet étant trop vaste, je ne parlerai pas ici des problèmes bien connus, difficiles et peut-être insolubles, que pose aujourd'hui l'organisation de la profession médicale : le manque de « vue d'ensemble » par suite d'une spécialisation excessive, la surcharge des praticiens qui ne peuvent fixer que des rendez-vous lointains, les caisses-maladie et la « médecine de masse », les conséquences démographiques et sociales des progrès médicaux, le prix de certains traitements, le choix de ceux qui pourront en bénéficier, etc.

Ce que je voudrais ici mettre en lumière, c'est surtout *une certaine perplexité*, suscitée chez les individus et la société par les progrès innombrables et extraordinaires réalisés dans la science médicale. Perplexité si profonde qu'elle touche parfois au sens que l'homme a de lui-même et qu'elle semble menacer ce qu'il est devenu courant d'appeler « son identité ». Et il s'agit bien de « l'homme » et non pas du « malade ». En effet, il importe de comprendre que l'influence de la science médicale déborde de loin le secteur « médicalisé », qui lui-même ne cesse de s'étendre. Elle agit sur la sensibilité de la société entière. Elle y modifie de façon diffuse, à tous les niveaux, le sens que chacun a de soi, de l'autre, du bonheur, de la valeur, de la santé. Ce sont des ronds qui s'élargissent sur l'eau et qui vont bien au-delà de la conscience claire. C'est pourquoi la responsabilité du corps médical est immense, même en dehors des problèmes de souffrance, de vie ou de mort, qui ne cessent de l'obséder.

Il y a quelques années, M. JENKS, qui était alors sous-directeur du Bureau international du travail, a fait une conférence remarquable. Il montrait que « *les nouveaux pouvoirs* » des hommes, dans tous les domaines (espaces interplanétaires, fond des mers, atome, biologie moléculaire,

génétique, médecine, et en particulier psychiatrie), alors qu'ils sont incomparablement plus puissants que les pouvoirs anciens, se trouvent encore « à l'état sauvage ». Ils ne sont régis par aucun droit ni par aucune morale commune, et il n'existe même pas, dans la plupart des cas, de code déontologique professionnel à leur sujet. Un consensus paraît introuvable et aucune autorité n'a compétence pour délimiter ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas. Greffes du cœur, expérimentation sur des êtres humains, notion de la santé, avortement, euthanasie, interventions génétiques imminentes, types de traitements psychiatriques chimiques ou psychanalytiques, etc., autant de questions sur lesquelles les médecins s'opposent jusqu'aux extrêmes, jusqu'à l'indignation et la révolte, sans qu'une autorité puisse trancher, sans qu'apparaisse une référence commune.

Face à ces divergences, l'homme, déjà égaré par les menaces de fin du monde et les promesses de paradis immédiats qui l'assaillent à la fois de toutes parts, perd le sens de sa vie. Il ne sait plus ce qu'il est ni si ses conquêtes ont un sens.

Or, à ce qu'il me semble, les divergences ne proviennent pas tant du fait que les uns et les autres invoqueraient des valeurs différentes, que du « lieu » où les uns et les autres situent les effets. Par exemple: ils veulent obtenir des résultats *immédiats*: diminution de la souffrance, reprise du travail, réadaptation au contexte social; — ou bien ils considèrent *plus profondément* de quelle manière le traitement atteint ou altère « le sens de la vie », « la raison de vivre », la capacité de vieillir et de regarder la mort en face; — ou encore ils se préoccupent des effets plus vastes, *plus étendus, plus diffus aussi*: de quelle manière l'acte médical modifie-t-il ou altère-t-il l'image que l'homme a de lui-même, de ce qu'il est, de ce qu'il peut et doit être, comme aussi de ce qui lui est dû, — et cela dans tout l'ensemble du contexte social, chez les contemporains que l'acte médical ne concerne pas directement. Ainsi il est évident que l'usage généralisé des tranquillisants modifie même chez ceux qui n'y ont pas recours le sens de ce qui peut, ou non, être supporté. Pareillement, l'euthanasie généralisée modifierait profondément le sens, diffus en quelque sorte dans le corps lui-même, de « ce qu'est un être humain vivant », cette sorte de sympathie respectueuse qui interdit qu'on le touche, qui fait qu'on s'écarte comme instinctivement dans la rue pour éviter de heurter celui qui vient en sens inverse.

Il y a ainsi toute une culture diffuse dans l'affectivité et dans le corps, qui est peut-être l'obstacle le plus résistant aux tentations de la barbarie.

La médecine en progrès invite, semble-t-il, à transformer tout cela, à le remplacer par des motifs « rationnels », c'est-à-dire ne prenant en considération que la lutte contre la souffrance et la conquête du bonheur.

Sait-on bien ce que l'on fait ?

Certes, nous vous avons une immense reconnaissance, Messieurs les médecins. Il y a quelque temps, un étudiant a parlé du « fiasco total de notre civilisation ». J'ai bondi. Je lui ai demandé s'il regrettait la Cour des miracles, les villes décimées par la peste, les membres coupés sans anesthésie, les plaies cautérisées au fer rouge. Et pourtant, chaque grand progrès a son ombre portée problématique. Ainsi le prolongement de la vie : presque tous s'en réjouissent, pour eux-mêmes et pour leurs proches, mais si le critère est le bonheur, la somme de bonheur est sans doute plus grande si la masse de l'humanité vit plus jeune en se renouvelant plus vite. D'ailleurs, le critère est-il bien le bonheur ? La diminution ou la suppression de la douleur et de l'angoisse par les tranquillisants amène à poser la question : qu'est-ce que la santé ? Est-ce de savoir encaisser ou de n'être pas mis à l'épreuve ? Une bonne voiture, est-ce celle qui roule moelleusement sur une autoroute de velours, ou celle qui reste d'aplomb sur un mauvais chemin plein de nids de poule ?

La régulation des naissances, la généralisation des nouvelles techniques d'avortement sont sans doute nécessaires pour éviter aux femmes des épreuves atroces, mais il faut être aveugle pour ne pas voir combien cela transforme le vécu des relations sexuelles et de l'amour.

Bien plus, cette énorme extension du décret personnel change toute la manière de traiter sa propre vie. Il ne s'agit pas ici sottement de la simple opposition du modernisme et des rétrogrades. C'est toute l'affectivité morale diffuse dans la société qui se trouve transformée. Et pourtant, la liberté de décider pour soi a toujours des limites : choisit-on ses parents ? son siècle ? Lorsqu'on veut éliminer totalement l'élément non choisi (destin), on sort de la condition humaine et on perd les données de la liberté réelle en s'installant dans la fiction.

Prenons encore un exemple. Dans la vulgarisation sur les greffes d'organes, on présente presque toujours le rejet comme un obstacle à vaincre. Or pour le sens commun, pour le public, ce rejet confirme l'unité essentielle d'une personne, il prouve qu'elle n'est pas faite de pièces détachées. Le public a le sentiment que lorsque le rejet sera vaincu, la personne sera « défaite », « décomposée », comme lorsqu'on la prive, en psychiatrie, de son affectivité pour vaincre son agressivité. Ici encore, les conséquences d'une telle destruction de l'unité personnelle seraient

(seront? sont?) incalculables. Car le sens de l'irremplaçable et de l'unique conditionne le sens de la vie. Il implique aussi qu'on s'expose à souffrir.

Il y a, me semble-t-il, un profond et étrange paradoxe dans le monde, et tout particulièrement dans la médecine d'aujourd'hui. D'une part, une immense bienveillance indulgente, permissive, un refus de juger, un effort pour supprimer toute peine, une « humanité » compatissante. D'autre part, une tendance à dissoudre ou à décomposer ce qui est proprement humain dans l'homme, à traiter l'homme tout juste comme un animal « innocent » se contentant de ne pas souffrir, ou comme un produit passif et irresponsable de facteurs externes, ou encore comme une machine faite de pièces détachées et remplaçables. « L'humanité » du médecin semble nier, par la qualité de sa bienveillance, « l'humanité » du patient.

Il ne reste plus alors qu'à généraliser et commercialiser les formes du secours médical là où c'est faisable, ce qui conduit à médicaliser et surtout à psychiatriser la vie entière. Pour échapper à la solitude, on paie une entrée et on peut s'asseoir en cercle par terre et se toucher les doigts de pied. Le monde devient une vaste clinique aux techniques innombrables — pour qui?

Mon maître, Karl JASPERS, dont la formation fut celle non d'un philosophe, mais d'un médecin psychiatre, a écrit un jour que le rapport médecin-patient, idéalement, s'établit entre deux hommes raisonnables, et celui qui possède une compétence scientifique aide l'autre. Cela implique que le patient veut comprendre, et agir en conséquence, et que même si le pronostic est mauvais il garde la force, devant l'incertitude qui subsiste toujours, de ne pas renoncer complètement.

Mais le malade est rarement cet être raisonnable, et il attend du médecin qu'il accomplisse non seulement ce qu'il peut, mais aussi ce qu'il ne peut pas. Alors le médecin peut renoncer à la raison chez son malade. Il consent, dit JASPERS, à la formidable chute qui s'est produite de nos jours dans l'évaluation de ce qu'on peut attendre d'un être humain. Il veut guérir son patient comme on guérit des animaux.

Mais il peut aussi s'obstiner à en appeler à la raison de l'autre, appuyé sur sa science et sur le respect humain.

Je sais: tout cela est loin des urgences de souffrance, de mort, d'égarement, loin de tout ce qui harcèle et dévore la vie des médecins. Tout cela est loin aussi des problèmes concrets: quelle médecine pratiquer, quel niveau de soins choisir quand on ne peut pas tout faire, quels patients recevoir et lesquels abandonner, quel est le moment licite pour passer de

l'essai d'un remède sur des animaux à l'essai sur l'homme, quelle doit être la part de la recherche et celle de la pratique...

La recherche aujourd'hui fascine les meilleurs esprits. Il semble parfois que nous aurons bientôt quantité de chercheurs en pédagogie, mais personne pour enseigner dans les classes, quantité de chercheurs en médecine et personne pour nous soigner.

Soignez-nous quand même, ô médecins. Et exigez de nous, vos malades, que nous soyons des hommes, doués de raison et capables de volonté. Traitez-nous comme tels. Cela nous aidera à l'être.

Adresse de l'auteur :

Av. Pierre-Odier 14, 1208 Genève.

« Poèmes »

PAR

HENRY SPIESS

A mon ami,
le Dr Charles Julliard

Clinique du Dr Ed. Martin,
Jeudi 15 novembre — lundi 3 décembre

INTRODUCTION PRÉLIMINAIRE

Tel est le titre qui figure sur la première page d'une œuvre quasi inconnue du grand poète romand Henry Spiess (1876-1940), à qui nous devons: *Chansons captives*, *Le Visage ambigu*, *Le Silence des Heures*, *Saison divine*, etc.

Il s'agit de poèmes écrits à l'occasion d'une opération (on devinera rapidement de quoi il s'agit) pratiquée par son ami Charles Julliard. Ce texte fut tiré à trente et un exemplaires sur les presses d'Albert Kundig, maître imprimeur à Genève, en août 1919.

Un de ces précieux volumes a été dédié par l'auteur à mon beau-père, M. Gaston de Morsier, avec la mention suivante: « Pour l'Enfer de sa bibliothèque ».

Ces sonnets, ces petites pièces de vers, sont spirituels, rabelaisiens, évocateurs de l'expérience d'un opéré angoissé; ils ont une inspiration bien différente du reste de l'œuvre de Spiess qui enchantait nos vingt ans.

Nous avons choisi 12 pièces sur les 50 qui constituent le petit volume en pensant qu'à l'occasion du 150^e anniversaire de la Société médicale de Genève ses membres seraient amusés de connaître cette œuvre « intime » où sont rappelés les noms de confrères disparus ainsi que le souvenir de la Clinique Martin qui est toute une époque de notre médecine genevoise.

Eric MARTIN.

À TOI, JULLIARD...

*A toi, Julliard (Charles), ces pages,
en témoignage
de reconnaissante amitié.*

*Elles ne sont point fort lyriques,
mais véridiques,
tu, cher ami, peux y compter...*

*C'est tandis que tes mains légères
consolaient mon triste derrière,
qu'élaborai ces vers moqueurs,*

*où le pleur confine au sourire
et les cadencai, sans rien dire,
selon le rythme de mon cœur.*

NE NOUS FRAPPONS PAS...

*Ne nous frappons pas... Le silence
abrite un rêve merveilleux :
Beaux jours de ma petite enfance,
vous voici tous, à qui mieux mieux !*

*Bastions déserts au crépuscule ;
contes bleus quand tombait la nuit...
Puis le tic-tac de la pendule
au salon que l'ombre envahit.*

*Peines et craintes chimériques...
Mais, tout bas, la grêle chanson
de la boîte bleue à musique
dont mon père m'avait fait don...*

*Maman qui m'apprenait à lire...
Salle à manger, puis meuble noir,
dont j'avais, sans rien oser dire,
si grand peur quand venait le soir...*

*Tout cela dont mon cœur s'étonne :
Les filles du pasteur Martin,
Le régisseur Terroux, ma bonne,
mon grand tricycle... Mais soudain,*

*quel est, au seuil de mon postère,
ce petit spasme douloureux ?
Eh ! c'est demain que l'on m' « opère » ?
Ne me quitte pas, rêve bleu !*

*Monte avec moi sur cette table
où mon sang coulera, dit-on,
et j'y réciterai les fables
de quand j'étais petit garçon.*

ON M'A RASÉ...

*On m'a rasé, ne vous déplaie,
depuis le nombril jusqu'au trou du cul...
O mère Blaise, où donc es-tu,
vieille garce de mère Blaise,
qui cherchais tes puces derrière ton bahut ?*

*Un Confédéré souriant,
coiffeur occulte aux mains légères,
dépouilla mon chaste derrière
de tous ses poils, vains ornements,
comme eût dit Phèdre au bon vieux temps.*

*Tout alentour de mes « parties »,
ses doigts rôdaient, cherchant leur dû,
et, quand fut ma touffe partie,
je me sentis redevenu
un tout petit bébé tout nu...*

*On m'a rasé, ne vous déplaie,
depuis le nombril jusqu'au trou du cul...
O mère Blaise, où donc es-tu,
vieille garce de mère Blaise,
qui cherchais tes puces derrière ton bahut ?*

CHARLES...¹

*Charles, souvenons-nous ensemble de ces jours
où toi, ce carabin, et moi, vague « juriste »,
nous fûmes quelquefois joyeux, mais souvent tristes,
au gré de notre humeur et selon nos amours.*

*Souviens-toi... Sans repos, je suivais à la piste
une Anglaise vert pomme au lieu d'aller aux cours...
En ai-je fait des tours et détours sur le cours
des Bastions !... Bref, passons et que Gallien t'assiste,*

*puisque, demain, tu vas, d'un bistouri fameux...
Mais, au fait, lorsque nous étions jeunes tous deux,
prompts au rêve et faisant l'école buissonnière,
nous eût-il amusés celui qui nous eût dit
que tu devrais, un jour, m'entamer le derrière,
et qu'un soir j'écrirais ce sonnet dans mon lit !*

ME VOICI...

*Me voici couché sur le dos,
attitude, pour un lyrique,
un peu bien gynécologique,
ou lubrique², si j'en crois Bau-*

*delaire... A nous, dès lors, la no-
vocaïne... (Aïe ! Un dard me pique !)
Puis, empoignant quelque couteau,
Julliard, tout blanc, trime et s'applique.*

*Je suis tout nu, jambes en haut,
sous les regards, si « comme il faut »,
de deux nymphes, couple aseptique...*

*Mais c'est la fin... Route au dodo,
où je vais t'écrire, tantôt,
poème mal académique !*

¹ Il s'agit du professeur Charles JULLIARD (E. M).

² Cf. *Les Fleurs du Mal*. « Une Charogne ».

AU D^r JOHN WEXEL

*Pour Wexel, John, mire savant,
qu'en ses ébats je voudrais suivre,
et qui, fidèle, bien souvent,
m'a délivré du mal de vivre,
je paraphe, en ce terne ven-
dredi de novembre, ce livre¹,
où mes défunts vingt ans s'enivrent
d'espairs, du reste, décevants...*

*A ton aspect, Wexel, chère âme,
s'enfuit le gonocoque infâme
et tremble le morbac secret,
le tréponème se débîne...
Bon Wexel, tant que je vivrai,
je confie à tes soins ma... hem !*

ENFIN!

*Enfin ! Enfin !... A mes soupirs,
à mes vœux si longtemps rebelle,
enfin te voici, blonde, belle
et conforme à tous mes désirs !*

*Enfin c'est toi, lente, timide
mais bien réelle... Enfin, c'est toi !...
Je me contemple, avec émoi,
au miroir de tes yeux limpides...*

*L'absence est bien le plus cruel
des maux que nous offre le monde...
Ah ! livre-moi ta grâce blonde
et tes cheveux couleur de miel !*

*Enfin c'est toi, claire et divine !...
C'est ainsi qu'en rythmes prudents,
les mains jointes, serrant les dents,
j'épanche ma première urine.*

¹ Rimes d'Audience.

PREMIER PET...

*Premier pet, timide soupir
qui s'échappe sans qu'on y pense,
lorsque tu feuplas le silence,
j'ai bien risqué m'évanouir...*

*Pâle de joie et de plaisir,
je poussais, comprimant ma panse,
premier pet, timide soupir
qui s'échappe sans qu'on y pense.*

*Comment noter, pour l'avenir,
l'arôme frais que tu dispenses,
et ta rumeur et ta cadence
qui firent ma garde pâlir,
premier pet, timide soupir?*

L'HUILE...

*L'huile qu'on nomme de ricin,
dedans mon sein fait ses ravages
et, tout à l'heure, ce breuvage
ira rejoindre le bassin.*

*Mais quel tumulte dans mon sein
où se démène un vent d'orage!
Je grelotte, je suis en nage,
et mon cœur sonne le tocsin.*

*Qu'on se groupe dans ma ruelle!
Qu'on m'évente!... Mon front ruisselle...
Eh! jarnibleu! Poussons!... Poussons!*

Ça vient!... Je meurs! Je fonds!... Je brûle!...

*Patatras !!! Si c'est un garçon,
j'exige qu'on l'appelle Jules...*

Dimanche 25 novembre.

L'HÉROÏSME...

L'héroïsme n'est pas d'affronter ces géants...
H. S. (*Saison divine.*)

*L'héroïsme n'est pas de brandir un épieu
contre un loup famélique, au seuil d'une caverne,
ni d'errer, à minuit, sans guide ni lanterne,
dans un château hanté de spectres fabuleux.*

*L'héroïsme n'est pas le bandeau sur les yeux,
ni le combat sans fin contre l'hydre de Lerne,
ni le carcan bravé, ni l'échafaud moderne,
ni le duel sans espoir, ni le saut périlleux...*

*L'héroïsme n'est pas de brandir une épée,
ni de léguer au siècle un geste d'épopée,
ni de quérir la gloire au fond d'un encrier.*

*L'héroïsme n'est pas de payer mille dettes...
L'héroïsme? Oui bien, c'est de ne pas crier
quand on pousse un étron après dix jours de diète.*

FILS DE DOCTEUR...

au Dr Charles Perrier.

*Fils de docteur, j'aime, j'admire
tous les docteurs, j'en fais serment :
Morin, L'Huillier pareillement,
puis Wexel, toujours prêt à rire.*

*Pour Du Bois, taquinant ma lyre,
j'entonnerai mes plus beaux chants,
et pour Perrier, de Florissant,
j'irais, qui sait? jusqu'au délire...*

*Mais toi, Julliard, Charles Julliard,
je te vénère, à tous égards,
mieux que tout autre, foi de Spiess,
car tu fus le premier, sais-tu,
qui m'ait compris, je le confesse,
et qui m'ait mis la main au...*

URINAL...

*Urinal, urinal, durant ces nuits sévères,
mieux que tout autre engin, tu me fus réconfort,
et je voudrais pouvoir graver, en lettres d'or,
cet indigne quatrain sur ta panse de verre.*

*Accourez à mon cri, jeunes et vieux trouvères!
Unissez vos talents sans nombre et vos transports,
pour dire comme il sied, car ma verve s'endort,
tendre ami, tes vertus simples que je révère!*

*Ah! que tu me fus doux, bienveillant, patient,
jamais las d'expecter ton pleur intermittent,
ton pleur entrecoupé, trop avare vessie!*

*Un jour je chanterai ton âme de cristal,
digne en tous points, sais-tu, des cimes d'Helvétie,
fils de l'ombre secrète, urinal, urinal!*

ET PUIS?...

*Et puis?... Et puis voilà... Demain, sans qu'on m'en prie,
mais non pas sans regret pourtant, ni sans chagrin,
redressant mon échine encor endolorie,
je te vais délaïsser, ô Clinique Martin!*

*Mais point ne t'oublierai jamais, j'en suis certain,
ni vous qui prîtes soin de mes fesses meurtries :
Wysler, blonde Grieder, ni toi, surtout, Marie,
Psyché qui rassurais mon sommeil incertain...*

*Demain, Florissant 6 me reverra, non certes
ingambe tout à fait, mais soudain plus alerte,
et prenant, bonnes gens, grand plaisir à m'asseoir,
à m'asseoir sans douleur, cher docteur, tu l'assures...
Et, sous peu, d'un pied ferme et d'un cul sans sutures,
joyeux, je poursuivrai vers de nouveaux espoirs.*